

VILLEFRANCHE DE CONFLENT - Commune**Séance du 24 mars 2025****Membres en exercice :**

Date de la convocation: 14/03/2025

8*vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LECROQ***Présents : 6****Présents :** Monsieur Patrick LECROQ, Madame Rose Marie SORIA, Madame Frédérique LATOUR, Madame Dominique LIMOUZY, Monsieur Benoît MENE, Monsieur Gilles ROBERT**Votants: 6****Pour: 6****Représentés:****Contre: 0****Excusés:****Abstentions: 0****Absents:** Monsieur Julien AUDIER -SORIA, Monsieur Joël MENE**Secrétaire de séance:** Madame Frédérique LATOURActe rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 26/03/2025
et publié ou notifié28/03/2025**Objet: Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - VILLEFRANCHE DE CONFLENT 2024 - DE_017_2025**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération DE_016_2025 du 24 mars 2025 du Conseil Municipal portant approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de 610 620,64 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	423 259,02
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	200 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	187 361,62
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	610 620,64
A. EXCEDENT AU 31/12/2024	610 620,64
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	83 047,00

P2 .

Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	527 573,64
B. DEFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Fait et délibéré à Villefranche de Conflent, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Patrick LECROQ



LE SECRETAIRE

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops, positioned below the text "LE SECRETAIRE".

Date de transmission de l'acte: 26/03/2025

Date de reception de l'AR: 26/03/2025

066-216602235-DE_017_2025-DE

AGEDI